

## Les débuts de la V<sup>e</sup> République : une guerre civile ?

Grey Anderson, *La guerre civile en France, 1958-1962. Du coup d'État gaulliste à la fin de l'OAS*, Paris, La Fabrique éditions, 2018, traduction par Éric Hazan, 364 p.

Alain Chatriot



Le livre de Grey Anderson a de quoi surprendre et intéresser le lecteur français féru d'histoire politique française du XX<sup>e</sup> siècle. L'auteur est en effet docteur en histoire de l'université de Yale (2016) et sa thèse, inédite en langue anglaise, est publiée en français par La Fabrique dans une traduction réalisée par le fondateur de ces éditions, Éric Hazan. L'ouvrage porte sur les débuts de la V<sup>e</sup> République et si le titre mentionne les bornes chronologiques 1958-1962, l'approche inclut la fin de la IV<sup>e</sup> République et ses conflits coloniaux. La recherche repose sur la consultation d'archives, trop sommairement et improprement indiquées à la fin du livre, certaines déjà bien connues, d'autres plus inédites en particulier pour ce qui concerne l'armée et les ministères de la Justice et de l'Intérieur.

La première surprise naît du titre choisi pour ce livre. Peut-on vraiment parler de « guerre civile en France » entre 1958 et 1962 ? On s'attend à une discussion serrée de ce choix en introduction, mais le texte court et confus n'aborde pas cette question et n'explique même pas le parallèle attendu avec le texte de Karl Marx de 1871 analysant la Commune et intitulé *La guerre civile en France*. Certes, et le livre l'indique à plusieurs reprises, des acteurs politiques de premier plan durant l'année 1958 font part de leur crainte d'une « guerre civile » mais c'est un argument ou pour souhaiter ou pour s'opposer au retour du général de Gaulle – comme en témoignent les discours de Pierre Pflimlin le 14 mai, de Pierre Mendès France le 20 mai, de René Coty le 29 mai, et de Charles de Gaulle lui-même le 1<sup>er</sup> juin. À chaque fois ces interventions ne disent pas une situation de « guerre civile » mais une potentialité, respectivement, pour reprendre leurs expressions exactes : « au bord de la guerre civile », « risquent de jeter ce pays dans la guerre civile », « au bord de la guerre civile », « menacée de dislocation, et, peut-être, de guerre civile ». Personne, sauf dans un aveuglement idéologique complet, ne peut considérer l'ensemble de la période 1958-1962 comme une guerre civile de cinq années en France : ce serait tout de même faire bien peu de cas des résultats successifs des différentes consultations électorales (référendaires et législatives) qui marquent la période. Et si, les conditions de l'établissement de la V<sup>e</sup> République ont été largement discutées, on ne peut oublier que le référendum du 28 septembre donne, avec une participation de 80%, une réponse positive aux institutions de 82 %.

Heureusement, le livre ne se réduit pas à son titre maladroitement provocateur et à son introduction aux formulations étranges – peut-on écrire sérieusement aujourd’hui que « les origines de la République actuelle demeurent peu claires » (p. 16) ? Le premier chapitre sur la fin de la IV<sup>e</sup> République est surtout intéressant par son approche de l’armée, de la guerre d’Indochine et des débuts de la guerre en Algérie (sur d’autres points, par exemple autour du gouvernement de Pierre Mendès France, il y a des notations discutables). Grey Anderson est beaucoup plus à l’aise pour expliquer les mutations des pensées stratégiques que pour suivre la vie politique et parlementaire. Le deuxième chapitre avec la crise du 13 mai devait être au cœur de la démonstration de ce que le sous-titre du livre appelle un « coup d’État gaulliste », mais il faut reconnaître que le lecteur informé n’apprend pas grand-chose de neuf ici, tant les recherches d’historiens et de politistes ont depuis longtemps décapé la « légende dorée » gaulliste sur la crise. Mais le discours de certains acteurs faisant du 13 mai un « 6 février qui a réussi », par référence aux émeutes antiparlementaires de 1934, mérite pour le moins analyse et distanciation. Le récit du changement de régime dans le chapitre 3 n’apporte rien de neuf sur le plan des institutions (et est même en retard par rapport à l’historiographie et aux publications de sources par les juristes sur le sujet<sup>1</sup>). L’intérêt de l’auteur pour les questions stratégiques et militaires et la situation en Algérie permet de faire connaître quelques textes plus rares comme une interview du philosophe Maurice Merleau-Ponty dans *L’Express* du 3 juillet 1958 intitulée « La démocratie peut-elle renaître en France ? » ou les écrits politiques de Claude Lefort. Le récit se déplace alors vers une approche des milieux intellectuels célèbres ou plus oubliés (comme l’éphémère publication *Le 14 Juillet* de Dionys Mascolo et Jean Schuster) mais le lecteur ne perçoit pas bien la démonstration qui explique une telle phrase : « La France de 1958 était hantée par une sorte de pétainisme transcendantal » (p. 139) – cette dernière notion faisant référence aux écrits d’Alain Badiou sur Nicolas Sarkozy.

Les pages sur la poursuite de la guerre d’Algérie dans ces premières années de la V<sup>e</sup> République sont classiques mais mieux informées. Grey Anderson montre en particulier comment le ministère des Armées suit très attentivement les récriminations des armées et dans le même temps comment le général de Gaulle veut moderniser cette armée avec entre autres la bombe atomique. Il cite une intervention du général de Gaulle devant le conseil de défense début 1959 : « il faut, en Algérie, en finir avec cette guerre, c’est mauvais pour l’armée. Elle prend goût à la politique et ne se prépare pas à une guerre de style moderne. Elle ne fait pas là-bas son métier » (propos noté par le général Ély). Le cinquième chapitre sur le « droit à l’insoumission » revient sur des dossiers aujourd’hui bien balisés autour des « porteurs de valises » et des réponses judiciaires du pouvoir gaulliste à la situation algérienne dont le « procès des barricades » en novembre 1960. Enfin, le dernier chapitre aborde la lutte du pouvoir gaulliste contre l’OAS et aussi les répressions des manifestations du 17 octobre 1961 et de Charonne le 8 février 1962.

La conclusion effectue une montée en généralité et des liens avec le présent qui peuvent laisser perplexe. Laissons la parole à Grey Anderson : « Le régime de la France actuelle reste profondément marqué par les troubles de ses débuts. Une mécanique constitutionnelle antidémocratique, une présidence autoritaire et une

---

<sup>1</sup> Commission des archives constitutionnelles de la V<sup>e</sup> République, *Archives constitutionnelles de la V<sup>e</sup> République*, Paris, La Documentation française, 5 vol., 2008, 2010 et 2011.

politique étrangère militariste – flagrante dans le pré carré africain postcolonial – sont parmi les legs les plus évidents de la "transition" de 1958. » (p. 313).

Coup éditorial (et politique ?) voulu par l'éditeur français, on l'aura compris, le volume en l'état frustrera historiennes et historiens qui auraient préféré que les recherches de l'auteur et ses thèses soient publiées dans un cadre où la discussion scientifique soit possible et non réduite à des formules lapidaires souvent discutables – on découvre par exemple que le club Jean Moulin connaît une évolution « jusqu'à sa transformation en *think tank* néolibéral » (p. 342) – et à un récit parfois laborieux qui ne démontre pas grand-chose. L'auteur a vu des archives, beaucoup lu (y compris les thèses d'histoire inédites importantes comme celles de Gilles Morin ou de Gilles Richard), mais le livre ne rend pas compte d'une réflexion neuve sur l'histoire des débuts de la V<sup>e</sup> République. En dehors du choix du titre, on peut s'étonner enfin d'un autre parti pris éditorial assez curieux mais plus anecdotique. Les pages du livre comportent des photos reproduites le plus souvent sans aucune indication de sources et sans réel intérêt autre que purement illustratif.